

EN ROUTE VERS LA CÉLÉBRATION DU 30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ DE L'ESPOIR ET DES MARTYRS DE LA DÉMOCRATIE (16 FÉVRIER 1992 - 16 FÉVRIER 2022)

Rigobert MINANI
BIHUZO, S.J. PhD,
Responsable du
secteur Recherche
et Animation
sociopolitique du
CEPAS.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique,
Membre du collectif
du 16 février.
rigomin@gmail.com

Le 16 février 2022, nous allons célébrer le 30^{ème} anniversaire de la marche de l'espoir et des martyrs de la démocratie. Beaucoup d'organisations de la société civile de la RD Congo, et particulièrement « le collectif du 16 février »¹, envisagent de faire de ce jour une grande journée de mémoire :

Le 16 février de cette année est une journée particulière pour notre collectif, car elle inaugure l'entrée dans le 30^{ème} anniversaire du massacre du 16 février 1992. Au cours de l'année qui s'ouvre aujourd'hui, nos organisations vont, par des initiatives diverses, préparer la célébration du 16 février 2022².

Afin de mobiliser les jeunes générations et d'inspirer les célébrations à venir, nous nous proposons, dans ces lignes, de rappeler le contexte socio-politique de la marche de 1992, d'en décrire les événements, de fournir des éléments à même de donner sens aux célébrations projetées et à motiver les générations futures pour un engagement encore plus radical afin de promouvoir l'Etat de droit et de consolider la démocratie.

1. Le contexte socio-politique de la marche du 16 février 1992

La marche du 16 février 1992 n'est pas sortie du néant. Elle était une réaction du peuple congolais longtemps contenue face à une dictature qui avait fini par provoquer la faillite de l'Etat, la débâcle financière due aux choix économiques irrationnels, l'appauvrissement et la misère de la population. Le peuple, fatigué de la dictature, voulait y mettre fin. Depuis les années 1980, en effet, régnait déjà un profond malaise. Durant des années, le régime

-
- 1 Il s'agit d'un groupe ad hoc dont les membres ont changé au fil des années. Parmi les membres qui ont signé les derniers messages, on compte le CIAM, *Ekolo ya bondeko*, *Groupe Amos*, *Fondation bilenge ya mwinda*, *Rodheci*, *Groupe Jérémie*, *les amis de la prison*, *Miec*, *le MILC*,...
 - 2 Rigobert Minani sj, Mot d'ouverture de la célébration du 16 février 2021.

Mobutu connaissait des contestations en sourdine, mais étouffées par l'appareil sécuritaire. La contestation politique en gestation au sein du Parti au pouvoir (MPR, Parti-Etat) explosa après le massacre, en juillet 1979, des creuseurs artisanaux du diamant au Kasai Oriental.

En effet, « plus de 200 trouvèrent la mort à la suite d'une fusillade meurtrière et d'un mouvement de panique chez les creuseurs qui, pris par surprise, voulurent traverser la rivière, périrent noyés. A cette occasion, cinq parlementaires (...) s'en prirent avec véhémence aux Forces armées (...) dans une lettre ouverte (...) Contestant officiellement la version officielle, ils réclamèrent aussi la constitution d'une commission d'enquête »³.

A la place d'une commission d'enquête, le régime de Mobutu opta pour l'intimidation. En réaction à cette attitude du pouvoir de l'époque, un groupe de députés connus sous le nom de *treize parlementaires*⁴, parmi lesquels Etienne Tshisekedi, décidèrent de déterrer les griefs longtemps contenus et de mener la fronde en adressant une lettre ouverte à Mobutu :

(...) Nous nous trouvons en présence de deux camps absolument distincts : d'un côté, quelques privilégiés scandaleusement riches. De l'autre, la masse du peuple croupissant dans la misère noire (...). Vous nous avez amenés à travers un tunnel dont vous êtes le seul à entrevoir le bout dans un véritable gouffre. (...) Mais la pire conséquence de votre régime éteindre de la démocratie, c'est qu'après vous le pays risque de connaître un chaos politique et social plus grand encore que celui auquel votre avènement prétend avoir mis fin.⁵

De son côté, l'épiscopat congolais ira encore plus loin, en 1988, en identifiant le leadership politique comme le point de départ du problème : « Aujourd'hui, c'est aussi du haut que partent la corruption, la vénalité, la violence et toutes sortes d'injustice sociale. (...) Nous retombons de nouveau dans un système de contre-valeur, la vertu n'étant plus reçue »⁶.

2. Autour des événements du 16 février 1992

Ce jour pourrait être considéré, pour cette période, comme le symbole et le sommet de la contestation. Le régime d'alors, sentant que la répression ne pouvait plus imposer le silence au peuple ni contenir ses actions de résistance qui montaient de partout, se résolut à tenter l'ouverture de l'espace de l'expression publique. Il initia ainsi une consultation nationale. Celle-ci se déroula du 29 janvier au 29 mars 1990. Malgré les efforts du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR Parti unique) pour orienter cette consultation en fonction de ses intérêts, 6.128 mémorandums parviendront à la Présidence. Si certains demandaient simplement une

3 Jean Claude WILLAME, *L'automne d'un despotisme*, Paris, Karthala, 1992, p. 124.

4 Ngalula Pandajila, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, Makanda Mpinga Shambuyi, Kapita Shabani, Kyungu wa Kumwanza, Lumbu Maloba, Kanana Tshiongo, Lusanga Ngele, Kasala Kalamba, Biringanine Mugaruka, Dia Onken Ambel, Ngoyi Mukendi et Mbombo Lona.

5 Jean Claude WILLAME, *L'automne d'un despotisme*, Paris, Karthala, 1992, pp. 132-133

6 XXVIe Assemblée plénière de l'épiscopat du Zaïre, *Le chrétien et le développement de la Nation*. Exhortation pastorale des Evêques du Zaïre, Kinshasa, 17 septembre 1988, n°25, p. 20.

réforme du système, d'autres, par contre, exigeaient la démission pure et simple du Président Mobutu. Le régime sera surpris par l'ampleur du rejet de son pouvoir par la majorité de la population.

Nous recommandons au Président-Fondateur du MPR Parti-Etat de (...) convoquer une Conférence nationale à laquelle prendront part tous les représentants de différentes couches sociales de la Nation (...) A la lumière de ce qui précède et en vous conformant aux suggestions ci-dessus (...) vous vous épargnerez le sort qui a été réservé au Président CEAUSESCU de Roumanie⁷.

Dans son discours du 24 avril 1990, le Président Mobutu consentira à opérer quelques réformes : un multipartisme limité, la séparation entre le parti et l'Etat, la dépolitisation des institutions, etc. Toutefois, ces réformes ne calmeront pas la colère du peuple. Pour faire plier le régime Mobutu, les populations entamèrent une série d'actions non violentes : des contestations, des revendications et protestations ouvertes, etc. C'est pour apaiser les esprits que la dictature de Mobutu accéda à la demande populaire de convoquer une Conférence Nationale Souveraine (CNS). Alors que le régime pensait procéder à quelques ajustements, les représentants de la population voulaient aller plus loin. En effet, aux yeux des opposants au régime en place, la CNS était perçue comme un moment fondateur de la gouvernance de la nation. Il fallait repartir sur de nouvelles bases et engager le pays sur la voie des valeurs républicaines.

La CNS était, pour le peuple, un signe d'espoir. Et malgré les manœuvres dilatoires du régime Mobutu, ce forum national parvint à atteindre partiellement ses objectifs, entre autres, *« la relecture de l'histoire du pays pour identifier les causes profondes de sa faillite, proposer de nouvelles institutions, rédiger une nouvelle constitution à soumettre au référendum durant la période de transition, lancer la transition jusqu'aux élections libres et transparentes »*⁸.

Malheureusement, à la fin de ce processus dans lequel la majorité de la population avait mis tout son espoir, Mobutu refusa de laisser la place à la démocratie. Il décida, le 18 janvier 1992, de fermer la CNS. C'est la marche du 16 février 1992 qui l'obligea à reculer et à la rouvrir. Mais il était désormais clair que le régime de Mobutu avait refusé de lâcher prise.

La date du 16 février 1992 restera donc dans l'histoire de la lutte du peuple congolais comme le moment de sa grande victoire. En effet, ce jour-là, sur une grande partie du pays, mais surtout à Kinshasa, où se tenaient les travaux de la CNS, des milliers de fidèles chrétiens, Catholiques, Protestants, Orthodoxes, Salutistes, Kimbanguistes, Musulmans, Eglises indépendantes, ainsi que des membres des partis politiques, de la société civile, des mouvements des jeunes, (...), avaient, comme un seul homme,

7 Extrait du mémorandum des Affaires étrangères (avril 1990).

8 Rigobert MINANI BIHUZO, 1990-2007, 17 ans de transition politique et perspectives démocratiques en RD Congo. Document d'éducation civique, Ed. Cepas/Rodhecic, p. 29.

marché pour demander la réouverture de la Conférence Nationale Souveraine. Ce jour-là, plus d'un million de personnes décidèrent de braver la dictature par une marche pacifique qui fut réprimée dans le sang.

Décrire la brutalité qui a caractérisé la réaction du régime ce jour-là et le massacre qui s'en est suivi n'a jamais été facile. Pour rester proches des événements, chaque année, nous commémorons cette date ; nous donnons la parole aux rescapés et à certains témoins. Ci-après un extrait du témoignage du Père Léon de Saint Moulin sj, d'heureuse mémoire :

Disant la messe de 9 h 30 à Saint Joseph tous les dimanches depuis cinq ans, je m'y suis rendu le dimanche 16 février malgré les difficultés prévisibles, car cette église se trouve précisément au rond-point Victoire à Matonge. (...). Au moment où je marchais, on entendait déjà des coups de feu vers Yolo. (...) Une Maman m'encourage au passage (...) Arrivé à Saint Joseph, j'ai déposé le livre des monitions à la sacristie et me suis ensuite rendu devant l'église. (...). La tension monta à son paroxysme peu avant 10 h. Les Gardes Civils sommaient les manifestants qui se trouvaient devant l'église Saint Joseph de se disperser. Ceux-ci continuaient de chanter en balançant leurs branchettes, manifestement décidés à ne pas bouger. (...) Alors la DSP⁹ est arrivée, a fait reculer la Garde Civile et s'est mise à tirer sur les manifestants. Ce que j'ai vu et entendu, c'est une avalanche de balles qui semblaient venir de toutes les directions et une fuite éperdue des manifestants. L'un d'entre eux, qui venait du côté du camp Kauka et qui voulait traverser la parcelle de la paroisse devant l'Eglise en direction du rond-point Victoire est tombé la face contre terre juste à la grille de la parcelle. Je suis allé vers lui : le sang coulait abondamment de la tête ; je l'ai retourné : il avait été atteint d'une balle à hauteur de la lèvre, en plein visage. C'était une balle tirée pour tuer. (...) Peu après, un second corps a été amené, venant du côté de Matonge. Il a été déposé à côté du premier devant l'église. Sur le côté gauche de l'église, (...) deux hommes furent encore atteints par une même balle au moment où ils se jetaient par terre le long du mur de l'église. (...) On a apporté d'autres corps, jusqu'à en avoir 7 couchés côte à côte. (...) Sur chaque corps, on put ainsi déposer un carton portant son nom et son adresse. Beaucoup de personnes ont copié ces informations et une série de photos et même de films ont été pris. Il était peut-être 14 h 45 quand le dernier drame s'est produit. Un soldat, grimpé sur le toit de la salle paroissiale, a jeté à l'intérieur de l'église une grenade lacrymogène à travers les claustres. (...) elle a éclatée et dégagé une fumée suffocante. (...) Ce fut une panique affreuse(...) Pour ajouter (...) à la panique, les militaires se mirent à tirer en l'air en rafales pour achever de disperser ceux qui sortaient en courant de l'église¹⁰.

D'aucuns se posent la question sur le nombre exact de morts de ce jour-là. On ne peut y répondre avec exactitude, car beaucoup de corps avaient été enlevés par la garde civile et la DSP pour une destination inconnue. Le collectif du 16 février est cependant parvenu, après avoir recoupé les sources disponibles, à fournir une liste harmonisée des noms de ces martyrs¹¹. Ces noms inaugurent une longue liste d'autres martyrs de la démocratie. Lors de la célébration du 29^e anniversaire, le 16 février 2021, nous avons aussi honoré les martyrs plus récents de 2015 à 2018 dont la liste nous a été présentée par la Lucha et qui nécessitera, probablement,

9 Division Spéciale Présidentielle.

10 Léon DE SAINT MOULIN, dans De DORLODOT Philippe, « Marche d'espoir », Kinshasa 16 février 1992. *Non-violence pour la démocratie au Zaïre*, Kinshasa, éd Groupe Amos - L'harmattan, pp. 39-46.

11 Trois organisations des droits de l'homme avaient particulièrement fait un travail d'identification des morts. Il s'agit de la ligue des droits de l'homme au Zaïre, de la Voix des sans voix (VSV) et de la commission justice et paix de l'archidiocèse de Kinshasa.

d'être complétée par de nouveaux martyrs, comme c'est le cas du jeune Mumbere Ushindi, 22 ans, abattu le lundi 24 janvier 2022 à Beni lors de la protestation contre l'insécurité dans cette ville.

Les martyrs des mouvements citoyens :

- | | |
|-------------------|----------------------|
| 1. OBADI KUHINDO | 4. ROSSY MUKENDI |
| 2. FREDDY KAMBALE | 5. THERESE KAPANGALA |
| 3. LUC NKULULA | |

La brutalité de 1992 n'eut pas raison de la détermination du peuple, car la dictature de Mobutu finit par rouvrir les travaux de la CNS. Après sa réouverture, la CNS a voté, lors d'une session, une résolution pour faire du 16 février un jour de commémoration et de souvenir en proclamant cette date, journée des martyrs de la démocratie :

La commission a aussi tenu compte de l'apport positif de ces martyrs du 16 février et du 1^{er} mars 1992 qui ont fortement contribué, jusqu'au prix de leur sang, à la réouverture des travaux de la Conférence Nationale Souveraine le 6 avril 1992. Après débats, la commission a estimé que la date du 16 février soit proclamée journée des martyrs de la Démocratie. Elle sera chômée et payée sur toute l'étendue de la République et commémorée en mémoire de ceux de nos frères et sœurs tués le 16 février et le 1^{er} mars 1992 lors des marches des chrétiens, nos frères et sœurs étudiants tués par la dictature à cause de leur soif de la liberté et tous autres Congolais, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux connus et inconnus morts sous les coups de balles dans l'entreprise de recherche de la liberté¹².

3. Le sens de cette célébration

Chaque année, en célébrant l'anniversaire de la marche de l'espoir et des martyrs de la démocratie, nous voulons :

- Honorer la mémoire de nos martyrs ;
- Evoquer leur bravoure et renouveler notre engagement pour construire un pays démocratique où prime le service du bien commun ;
- Léguer aux générations futures l'héritage d'un engagement socio-politique par la non-violence active et évangélique ;
- Proclamer que nos martyrs sont morts pour un noble idéal, que leur mort est un témoignage de foi, et un appel à continuer à promouvoir la paix, la justice et le développement humain intégral. C'est cette spiritualité que nous nous proposons de largement diffuser chaque fois que nous commémorons cet événement.

Ainsi, pour le Collectif du 16 février, la mort de nos martyrs n'est pas un échec. Par nos célébrations annuelles, nous réaffirmons que leur sang versé n'a pas seulement permis la réouverture de la Conférence Nationale Souveraine, mais aussi qu'il continue à inspirer les actions des générations successives. C'est ce qui permet encore aujourd'hui au peuple de garder allumé le flambeau de l'espoir.

Rappelons que ce jour-là, des milliers des Congolais entraînés durant des mois à la non-violence active et évangélique, munis de chapelets, de

¹² Proclamation de la journée du 16 février comme journée des martyrs de la démocratie (<https://www.bana-congo.com/cns16.php>). Page consultée le 10 janvier 2022.

Bibles, et de rameaux comme seules armes, étaient sortis pour manifester pacifiquement. Malheureusement, ce même jour, certains d'entre eux ne sont plus jamais retournés à la maison.

Pour eux, nous n'avons pas le droit d'oublier ce jour où la nation entière a bravé la peur et s'est mise debout. Car, ce jour marque le début d'un pèlerinage qui continue et qui est appelé à continuer pour la défense de notre dignité humaine, nous qui sommes créés à l'image de Dieu.

La marche du 16 février 1992 a rompu la culture du silence et de la peur. Elle a ainsi inauguré les victoires futures, et la liste des martyrs de ce jour-là a été allongée par celle des martyrs de 2015, 2016, 2017 et 2019 qu'il faudra identifier et célébrer. Chaque 16 février, nous célébrons le fait que, désormais, notre peuple ne sera plus jamais esclave, ni otage d'aucun système politique qui l'écrase, le clochardise et le chosifie. Nous proclamons que la dictature, la tricherie électorale et la corruption ne devront plus jamais prospérer en RD Congo.

Conclusion

Il nous appartient aujourd'hui, nous les témoins et les survivants de ces événements fondateurs, d'honorer la mémoire de ceux et celles qui sont tombés avec bravoure pour que la démocratie triomphe, et de passer le témoignage aux générations futures pour que nos morts ne soient pas des morts oubliés. Pour être dignes de ces hommes et de ces femmes, de nos vaillants martyrs, chaque génération devra perpétuer cette tradition, se mettre debout et assumer sa part de responsabilité. Il s'agit, pour nous les vivants d'aujourd'hui et de demain, de reprendre le flambeau et de poursuivre la lutte non-violente, active et évangélique qui inclut la prière, le pardon, le dialogue, les moyens pacifiques de pression, pour l'instauration d'un Etat de droit et d'une société où il fait bon vivre pour tous. Au cas contraire, nous ferons des victimes de la marche de l'espoir et des martyrs de la démocratie des morts oubliés, des morts inutiles, des défunts anonymes.

Depuis 29 ans maintenant, *le Collectif du 16 février* lance un appel, chaque année, pour que la mémoire de ces martyrs de la démocratie reste vivante. Aujourd'hui encore, nous réitérons notre demande : que le parlement vote une loi pour confirmer la résolution de la CNS en proclamant la date du 16 février jour férié, chômé et payé. Depuis 29 ans, *le collectif du 16 février* demande à l'archidiocèse de Kinshasa d'ériger une stèle devant l'Eglise Saint Joseph où seront inscrits les noms de tous les martyrs de la démocratie.

Nous demandons que, durant toute cette année, nos organisations conjuguent leurs efforts pour faire aboutir cette cause pour qu'aucun de nos martyrs, ceux du 16 février 1992 et d'autres encore, ne soit jamais oublié. ■